

Nancy, le 1^{er} septembre 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Sophie COLOGNAC
Thierry LEVEQUE
Laurent ARER

Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux
de Physique - Chimie

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Physique - Chimie
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Inspection
Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Florence DIART
Téléphone
03 83 86 25 44
Fax
03 83 86 25 66

Objet : lettre de rentrée 2015

Pour toutes les disciplines la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR de l'académie, s'adresse à tous les professeurs des collèges et des lycées. Elle a vocation à servir de support à la réflexion des équipes enseignantes et des conseils pédagogiques. La deuxième partie est spécifique à chaque discipline.

Partie commune

Nous remercions tous les professeurs qui se sont investis dans leur mission d'enseignement, de formation et d'accompagnement.

Nous ferons émerger **quatre points de la circulaire de rentrée**, laquelle indique que « l'année 2015-2016 sera une année de préparation des personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016 », avec la « modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et du renouvellement des contenus d'enseignement et le lancement du grand plan numérique ».

Le premier enjeu, pour lutter contre les inégalités, est de « construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite ». La réforme de l'école maternelle est mise en place à la rentrée 2015 et l'un des chantiers prioritaires, qui y est initié et se poursuit durant toute la scolarité de l'élève, est celui de la maîtrise de la langue française. Les compétences mathématiques jouant « un rôle crucial dans la réussite scolaire », un portail national de ressources dédiées aux mathématiques sera créé pour lutter contre l'innomérisme. Il est rappelé que pour permettre la réussite de tous, et afin d'assurer la continuité des apprentissages, les enseignants doivent prendre en compte les spécificités de chaque élève, et organiser leurs enseignements en équipe en s'appuyant sur des « **pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées** », ainsi que sur des parcours éducatifs (PEAC et PIIDMEP) mis en place pour tous les élèves.

Alors que les dispositifs PPRE sont maintenus, un parcours de formation « sur mesure » pourra être proposé aux jeunes à partir de 15 ans pour prévenir le décrochage et faciliter le retour vers l'école. La refondation de l'éducation prioritaire entre également en œuvre à la rentrée 2015 et concernera neuf établissements REP+ et vingt-quatre REP dans l'académie.

6 bis rue du Manège
C 13
54035 NANCY
Cedex

Des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) seront proposés aux élèves porteurs de troubles des apprentissages. Pour mieux répondre à l'exigence d'une école inclusive, les élèves en situation de handicap seront à la rentrée 2015 accueillis selon le cas au sein d'une ULIS-école, d'une ULIS-collège ou d'une ULIS-lycée.

Le deuxième enjeu est de « renforcer la transmission des valeurs de la République ». Dès la rentrée 2015, le parcours citoyen et l'enseignement moral et civique seront organisés de l'école élémentaire à la terminale pour comprendre le principe de laïcité, respecter la liberté, la dignité d'autrui, l'égalité des sexes. Est poursuivie la lutte contre le harcèlement, le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations.

Le troisième enjeu concerne la formation et l'accompagnement des équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves : les enseignants de collège bénéficieront de formations pour préparer la rentrée 2016-2017.

Le quatrième enjeu porte sur le développement des compétences des élèves avec le numérique, qui doit devenir un moyen privilégié de l'individualisation des parcours d'apprentissage. Dans le cadre de la première phase du plan numérique, notre académie bénéficie de onze collèges préfigureurs. Ils doivent constituer des incubateurs d'usages, en particulier en ce qui concerne les équipements individuels mobiles. Dès cette année, l'effort de formation sur le numérique permettra de commencer à transférer les acquis de cette expérience à l'ensemble des établissements. .

Lors de nos visites dans les établissements à l'occasion de réunions ou d'inspections, nous porterons un regard particulier sur l'ancrage du travail de chacun dans le projet de l'établissement, et sur la prise en compte des points abordés ci-dessus.

Vous trouverez ci-dessous des liens vers des documents dont nous vous recommandons la lecture.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Les IA-IPR de l'académie de Nancy-Metz

Circulaire de rentrée 2015 : n°2015-085 du 3-6-2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

Mission des enseignants : décrets n° 2014940 et 2014941 du 20 août 2014

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390906&categorieLien=id>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390951&categorieLien=id>

Rapport « Grande pauvreté et la réussite scolaire » Jean-Paul Delahaye, IGEN :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport_IGEN-mai2015-grande_pauvrete_reussite_scolaire_421527.pdf

Collège : mieux apprendre pour réussir

<http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html>

Partie disciplinaire

A l'occasion de cette rentrée, nous vous souhaitons une année scolaire pleine de satisfactions dans votre travail auprès des élèves et au sein des équipes pédagogiques.

Nous félicitons tout d'abord ceux d'entre vous qui ont été admis aux concours de recrutement, et souhaitons la bienvenue aux arrivants dans notre académie.

Nous vous remercions de votre implication et de votre grand professionnalisme dans votre travail quotidien. En collège comme en lycée, nous vous encourageons à poursuivre le travail par compétences, indispensable à la bonne réussite de vos élèves. Cette année, un plan de formation ambitieux sera proposé aux professeurs de collège pour préparer la réforme qui sera mise en place à la rentrée 2016. Au lycée, pour être en phase avec les exigences actuelles du baccalauréat, les élèves devront être confrontés régulièrement à des exercices comportant des questions de niveau 3 et 4.

Comment s'informer ?

- **Le site académique** (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/default.htm>) est très riche, il vous permet d'accéder aux informations académiques de sciences physiques et à de multiples ressources pédagogiques. N'hésitez pas à transmettre à monsieur Carol PRAVDA (Carol.Pravda-Starov@ac-nancy-metz.fr) tout document qui permettrait de l'enrichir.

- **Les sites nationaux** : des ressources sont également disponibles sur les sites suivants :

- Eduscol : site de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire ; nouveaux programmes, documents ressources, examens, socle commun : <http://eduscol.education.fr/>
- Site national de mutualisation des ressources pédagogiques issues de toutes les académies : <http://eduscol.education.fr/spcfa/>
- Outils d'aide à l'évaluation : <http://www.banqoutils.education.gouv.fr/index.php>

- **Les listes de diffusion** : Il existe plusieurs listes de diffusion dans notre académie : responsables de laboratoire, professeurs de sciences physiques. Elles vous permettent d'échanger entre vous des informations d'ordre disciplinaire utiles pour le métier : <http://listes.ac-nancy-metz.fr/wws/lists/enseignement/sciencesphysiques> ou sur la page d'accueil du site disciplinaire académique (Rubrique « Outils »). Il existe également une liste de diffusion nationale : <http://listes.education.fr/wws/info/physchim>.

- **I-Prof** : le portail **I-Prof** vous informe essentiellement sur votre situation administrative. Nous vous conseillons de le consulter régulièrement et de le compléter en mettant à jour votre CV, ces informations nous seront utiles pour votre suivi de carrière.

Plan académique de formation 2015-2016 :

Le plan académique de formation est en ligne à l'adresse : <http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/index.php>. **Les inscriptions individuelles sont ouvertes jusqu'au 21 septembre 2015.** Au collège, en raison du plan de formation académique offert à chaque professeur, la grande majorité des formations à inscription individuelle a été supprimée.

Les programmes :

- **Au collège :**

Texte de référence : arrêté du 9 juillet 2008 - **BO spécial n°6 du 28 août 2008.**

Les documents (programme officiel et « ressources pour faire la classe ») sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid48726/physique-chimie-college.html> .

Les textes relatifs au livret personnel de compétences simplifié et à sa mise en œuvre sont consultables sur le site eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid25572-cid65896/simplification-du-lpc.html> .

Nous rappelons aux professeurs qu'il leur est conseillé de s'inscrire sur la liste de diffusion dédiée aux sciences physiques en collège à l'adresse : <http://listes.ac-nancy-metz.fr/wws/lists/enseignement/sciencesphysiques> .

Nous vous invitons à prendre connaissance des sujets d'évaluation de fin de quatrième proposés en mai 2015 en suivant le lien : http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/Evaluation_C3_quatrieme.htm . Vous pouvez vous en inspirer pour proposer des tâches complexes aux élèves. Cette année la prise en compte des remarques sur la première évaluation a permis de proposer des sujets donnant satisfaction à la grande majorité des professeurs. Des nouveautés ont été introduites en 2015 : l'apport d'aides et des vidéos pour contextualiser les sujets.

Nous vous conseillons de tenir compte des préconisations sur l'évaluation au contrôle continu du DNB : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/nouvcoll/le%20controle%20continu%20au%20DNB.pdf>

Dans notre académie, l'enseignement intégré de science et technologie au collège (EIST) concerne actuellement 16 collèges et donne beaucoup de satisfactions aux professeurs et aux élèves. Une lettre de la pédagogie a été mise en ligne sur le site académique : http://www4.ac-nancy-metz.fr/point-mag/NP2/default_test.htm . Si vous êtes intéressés par cet enseignement innovant, vous devez vous rapprocher de votre chef d'établissement et de vos collègues de SVT et de technologie et en faire part aux IA-IPR concernés.

- Au lycée :

Les documents (programmes officiels et « ressources pour faire la classe ») sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid46457/programmes-lycee.html> .

Classe de seconde : Texte de référence : Arrêté du 8 avril 2010 - **BO spécial n° 4 du 29 avril 2010.**

Classe de première S : Texte de référence : Arrêté du 21 juillet 2010 - **BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010.**

TPE en première S : La liste des thèmes TPE au programme pour l'année 2015-2016 est parue dans la note de service n° 2015-097 du 23-6-2015 publiée au Bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2015 : <http://eduscol.education.fr/cid47789/themes-nationaux.html>

Le texte de la mise en œuvre des TPE est disponible à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/cid56642/mene1116130n.html>

L'horaire élève pour les TPE est de 2 h par semaine (sur 18 semaines).

Des fiches pédagogiques sont à disposition des enseignants et des élèves avec des pistes détaillées pour la plupart des thèmes à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html> .

Classe de premières L et ES : Texte de référence : Arrêté du 21 juillet 2010 - **BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010.**

Les modalités de l'épreuve anticipée de sciences au BAC sont parues au **BO n°16 du 21 avril 2011** et sont disponibles à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid55802/mene1105935n.html>

Classe de terminale S : Texte de référence : Arrêté du 22 juillet 2012- **BO spécial n° 8 du 13 octobre 2011.**

Le document "[Repères pour la formation en physique-chimie au cycle terminal scientifique](#)" permet de préciser les programmes de 1ère S et TS.

Séries technologiques :

Les programmes officiels sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/cid46459/programmes-du-cycle-terminal-de-la-voie-technologique.html>

Des ressources pour les nouveaux programmes des séries STI2D et STL sont téléchargeables à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/rnstl>

Des documents « [repères pour la formation](#) » sont disponibles pour les séries STL et STI2D.

Évolution de l'enseignement de la physique et de la chimie

Des documents validés par l'inspection générale sur les activités documentaires, la résolution de problème et l'analyse des évaluations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-l-enseignement-de-physique-chimie/evolution-de-l-enseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>

Nous vous signalons l'existence d'une nouvelle base de données de sujets d'examen qui peut être utile aux élèves et professeurs : <http://eduscol.education.fr/prep-exam/>

Actions scientifiques :

- Fête de la Science :

La fête de la science se déroulera du **mercredi 7 octobre au dimanche 11 octobre**. Nous vous invitons à sensibiliser vos élèves et tous vos collègues à cette manifestation. Vous trouverez une information détaillée sur les événements prévus dans notre région sur le site : <http://www.fetedelascience.fr/>.

- Olympiades de Physique :

La finale des Olympiades de Physique, qui s'est déroulée les 30 et 31 janvier 2015, a rencontré un grand succès. Trois équipes de l'académie de Nancy-Metz s'y sont illustrées, notamment le lycée Marguerite de Verdun qui a obtenu un

premier prix. Cette année, la finale inter-académique aura lieu à Nancy le 9 décembre 2015, c'est une nouveauté. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2015. <http://www.odpf.org/>

- Olympiades de Chimie :

Le 32^{ème} concours des Olympiades de la Chimie aura lieu en 2015 – 2016. Notre académie est reconnue pour son dynamisme et sa réussite au niveau national, elle s'est classée aux deuxième et troisième rangs cette année. Pour plus d'informations, suivre le lien : http://www.olympiades-chimie.fr/02_present/d_nancy.htm

- Concours C. Génial :

Pour la seconde année, la finale académique du concours C. Génial a été organisée à l'école des Mines de Nancy sur le site ARTEM. Nous vous encourageons à participer à ces concours très enrichissants pour les élèves et les professeurs. <http://www.cgenial.org/> .

D'autres actions scientifiques et des prêts de matériel sont proposés sur le site « sciences à l'école » : www.sciencesalecole.org

Inspections :

Sept professeurs sont chargés de mission d'inspection :

Sylvie BERTHELOT du lycée Saint-Exupéry à Fameck

Stéphane CARRE du lycée Marguerite à Verdun

Gwenaëlle CUNY du collège Pilâtre de Rozier à Ars/Moselle

Guy DENOZI du lycée Hanzelet à Pont à Mousson

Eric DONADEI du collège Grandville à Liverdun

Karine LE MEUR du collège Saint Exupéry à Thierville

Jérôme LEGRAND du lycée Varoquaux à Tomblaine

Nous vous rappelons que la liste des documents à fournir ainsi que les principaux points observés lors d'une inspection sont en ligne sur le site académique dans la rubrique « Page de l'Inspection » : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/default.htm>

Contactez les inspecteurs :

Nos adresses électroniques :

- Sophie.Cognac@ac-nancy-metz.fr
- Thierry.Leveque@ac-nancy-metz.fr
- Laurent.Arer@ac-nancy-metz.fr

Nous vous demandons de n'utiliser que vos adresses mail académiques pour communiquer avec nous.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Cordialement à tous.

Sophie COLOGNAC
Thierry LEVEQUE
Laurent ARER